

Mardi 22 septembre 2026

» PRESSE NATIONALE

Politique

LEMANDAT

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : LES ACTEURS AFRICAINS APPELLENT À UNE RÉPONSE SÉCURITAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS

« Sécurité et droits humains ne sont pas antinomiques ». Cette conviction a marqué, hier, à Cocody, l'ouverture du séminaire conjoint de formation organisé par l'Institut de Recherche Stratégique (IRS) de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT) et le Centre de Genève pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF). Pendant deux jours, des représentants des institutions de défense et de sécurité, du parlement, de la justice, des institutions nationales des droits de l'homme, de la société civile et du monde académique échangent sur les moyens de concilier les impératifs de sécurité avec la protection des droits fondamentaux. Cette rencontre intervient alors que l'environnement sécuritaire de l'Afrique de l'Ouest connaît de profondes mutations. Les groupes terroristes et extrémistes violents adaptent leurs modes opératoires et cherchent à étendre leur influence vers les États côtiers. À l'ouverture, le vice-président du CNDH, Bamba Drissa, représentant le président de l'institution, a insisté sur la nécessité de préserver l'État de droit dans la lutte contre le terrorisme. Il a notamment évoqué la protection des populations, les garanties judiciaires, la prévention de la torture et la protection des personnes vulnérables.

Economie

Fraternité Matin

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE / JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA BANQUE MONDIALE : LE GOUVERNEMENT EXPRIME SA SATISFACTION

« Emplois et opportunités : bâtir ensemble une croissance inclusive ». C'est le thème de la première édition des Journées Portes Ouvertes de la Banque mondiale organisée les 21 et 22 septembre, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody. L'objectif est de présenter au grand public les projets et les programmes financés par le Groupe de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire. L'évènement réunit plusieurs participants issus de différents secteurs d'activité. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, qui avait à ses côtés une dizaine de membres du gouvernement. Il a salué la qualité de la coopération entre la Banque mondiale et la Côte d'Ivoire. « La coopération ne se résume pas à une addition de financements. Elle constitue une architecture. Chaque partenaire y intervient, selon son mandat, ses instruments et son avantage comparatif. Il appartient au gouvernement d'en assurer la cohérence d'ensemble », a-t-il souligné.

Fraternité Matin

MINES ET PÉTROLE : LA CÔTE D'IVOIRE FAIT DES PAS DE GÉANT

Deux raffineries, l'une à San Pedro pour les produits pétroliers, la deuxième du genre en Côte d'Ivoire, et l'autre, à Abidjan pour affiner l'or. Une grande première. Tout comme la création d'une société nationale d'exploitation pétrolière, Petroci Ci-26, et le partenariat avec le géant brésilien Petrobras. Pas à pas, mais des pas certains. Selon une stratégie huilée suivant une ligne tracée par le Président de la République, Alassane Ouattara, et mise en musique par Mamadou Sangafowa- Coulibaly. Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie rappelait aux investisseurs réunis à New York et Washington, en mars 2025, que la Côte d'Ivoire qui sait son sous-sol pourvu veut aller prudemment à l'exploitation. Premières conditions évoquées : varier les partenaires et s'assurer que leurs ambitions cadraient avec la vision du Président Alassane Ouattara. Qui institue que les ressources extractives procurent à la Côte d'Ivoire emplois et

recettes fiscales solides. « Nous avons franchi aujourd'hui une étape décisive dans le processus de déploiement de notre stratégie », s'était réjoui la semaine dernière, le ministre Mamadou Sangafowa-Coulibaly.



DÉCLARATIONS DE PATRIMOINE : LA HABG LANCE UNE OPÉRATION DE PROXIMITÉ DANS LE NORD

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) a lancé la première étape de sa mission spéciale de sensibilisation et d'enregistrement des déclarations de patrimoine des assujettis en fonction. C'était, hier, lundi 21 septembre 2026, à la préfecture de Ferkessédougou. L'opération couvre les régions du Tchologo, du Poro et de la Bagoué. Il s'agit de permettre aux responsables publics de se conformer à la loi constitutionnelle sans avoir à se déplacer jusqu'à Abidjan. Conduite par Dago Djiriga Désiré, directeur du Traitement des déclarations de patrimoine, la délégation de la HABG a été accueillie par Tapé Laba, secrétaire général de la préfecture de Ferkessédougou. L'opération, initiée sur instruction du président de l'institution, Zoro Bi Ballo Épiphane, s'étale sur deux jours. Elle vise à éviter aux assujettis de la région du Tchologo des déplacements longs et coûteux, qui expliquaient en partie les retards et les non-déclarations. « Il s'agit d'une mission exceptionnelle de proximité destinée à faciliter l'accomplissement des formalités de déclaration de patrimoine », a expliqué Dago Djiriga Désiré.



MAN / SOLIDARITÉ : IBRAHIM KALIL KONATÉ APPORTE UN SOUTIEN DE 7,5 MILLIONS DE FCFA AUX COMMERÇANTS SINISTRÉS

Les commerçants de Man victimes des incendies survenus en juin et en août 2026 ont reçu un soutien financier du ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Ibrahim Kalil Konaté. Au total, une enveloppe de 7,5 millions de FCFA leur a été remise, au nom du ministre, lors d'une cérémonie organisée à Man, en présence des autorités administratives, municipales et des représentants des commerçants. Ce geste de solidarité concerne les 30 commerçants directement touchés par deux incendies ayant frappé des espaces commerciaux de la ville. Le premier sinistre, survenu dans la nuit du 23 au 24 juin 2026, avait détruit 19 magasins. Le second, enregistré le 26 août dernier, avait affecté 13 autres magasins. Selon les commerçants sinistrés, les pertes occasionnées par ces deux incendies sont estimées à plus de deux milliards de FCFA. Représentant le ministre Ibrahim Kalil Konaté, Mme Aline Ogba, directrice de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC), a transmis aux bénéficiaires la compassion et le soutien du département ministériel.



OPEN DAYS DE LA BANQUE MONDIALE : PLUS DE 86 MILLIARDS FCFA, SUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES SELON LE PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Le Groupe de la Banque mondiale et la Côte d'Ivoire veulent donner davantage de visibilité à leur partenariat. À l'ouverture des Open Days, lundi 21 septembre 2026 à Abidjan, le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a rappelé l'ampleur des financements mobilisés et les enjeux de leur transformation en emplois et en opportunités. Pour le porte-parole du gouvernement, « nous travaillons sur une vingtaine de projets actifs pour un montant global de 7,3 milliards de dollars ». Il a mis en avant l'appui de la Banque mondiale aux infrastructures, à la gouvernance, à l'agriculture, à l'énergie et surtout au développement du capital humain. L'enjeu dépasse toutefois le portefeuille actuel. Dans le cadre du PND 2026-2030, le Groupe de la Banque mondiale a annoncé un engagement de 86,717 milliards de FCFA, sur les cinq prochaines années. Cet engagement s'inscrit dans un PND évalué à 114 838,5 milliards de FCFA, dont 70,2 % devraient provenir du secteur privé. Une première concrétisation est déjà intervenue en juillet avec cinq accords de financement d'environ 875 millions de dollars, soit près de 525 milliards de FCFA, portant notamment sur l'emploi, les compétences, les infrastructures et l'énergie, a-t-il relaté.

RÉORGANISATION DES MARCHÉS DE GROS : CE QUE LE GOUVERNEMENT PRÉPARE

Une mesure pour assurer l'avenir du secteur. Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat prépare un projet de loi visant à réorganiser et réglementer l'ensemble des marchés de gros, de demi-gros et de détail sur le territoire national. C'est le conseiller technique, Ibrahim Coulibaly qui l'a annoncé, le 19 septembre 2026, au cours de la cérémonie de remise de don aux commerçants sinistrés à la suite de l'incendie qui a ravagé le 4 février 2026, des commerces du marché de Songon Agban. « Très bientôt, le gouvernement va prendre une loi qui va dire comment on construit un marché, qui peut construire un marché, qui peut être dans un marché, comment on gère un marché, qui est responsable du marché, quels sont les droits des commerçants, et comment faire en sorte que vous travailliez dans les marchés en toute sécurité », a déclaré Ibrahim Coulibaly.

GOUVERNANCE FONCIÈRE ET RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE : LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE À YAMOOUSSOUKRO JEUDI POUR APPROFONDIR LES SILLONS

La gouvernance foncière et la cohésion sociale constituent un enjeu majeur pour la paix et le développement en Côte d'Ivoire. Elles sont régulièrement au cœur de rencontres et de cadres d'échanges à travers le pays. Pour renforcer les sillons déjà tracés par ses prédécesseurs, Le Médiateur de la République, Gaoussou Touré, et ses collaborateurs seront en conclave dans 48 heures, à Yamoussoukro. En effet, l'institution « Le Médiateur de la République », soucieuse des nouveaux enjeux organise à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro, du jeudi 24 au 26 septembre 2026, le « Forum national sur le foncier et la cohésion sociale ». Alors, en trois jours, experts, personnel de « Le Médiateur de la République » vont plancher sur le thème : « La médiation au service de la gouvernance foncière : quelles solutions pour le renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire ». Pour s'assurer de la bonne réussite des ateliers afférents, Le Médiateur de la République, Gaoussou Touré, a tenu une rencontre de travail avec le ministre de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de vie, Moussa Sanogo, dans le cadre des préparatifs de ce Forum sur le foncier et la cohésion nationale.

DÉCENTRALISATION : LE SALON DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES VEUT PASSER DES DISCOURS AUX SOLUTIONS

« Transfert de compétences et de ressources, une décentralisation renforcée et accélérée, gage de territoires plus efficaces et autonomes ». C'est autour de ce thème que se tiendra la 4e édition du Salon des collectivités territoriales, du 15 au 17 octobre 2026, au Parc des expositions d'Abidjan, à Port-Bouët. L'annonce a été faite, le jeudi 17 septembre, à Marcory, lors d'une conférence de presse. Placée sous le patronage de la présidente du Sénat, Kandia Kamissoko Camara, et sous le parrainage du ministre de l'Intérieur et de la sécurité, le général de corps d'armée Vagondo Diomandé, cette édition sera coprésidée par le président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI), Dr Eugène Aka Aouélé, et le président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), Amadou Koné. L'événement réunira notamment les collectivités territoriales, les administrations publiques, les ministères techniques, le secteur privé, les Centres de recherche et de formation ainsi que les populations.

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT : AMÉDÉ KOFFI KOUAKOU EXPOSE LA VISION DU GOUVERNEMENT

La route précède le développement, mais l'eau est le préalable à tout développement. C'est fort de cette conviction que la Banque mondiale a inclut la question de l'eau au programme de ses Journées Portes Ouvertes qui se tiennent présentement au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Hier, lundi 21 septembre 2026, au premier jour de ces journées, le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Amédé Koffi Kouakou, a animé un panel sur la politique de l'eau potable et de l'assainissement en Côte d'Ivoire. L'intervention du ministre Amédé Koffi Kouakou s'inscrivait dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à l'Assainissement (PASEA), financé par la Banque mondiale qui permet l'atteinte de l'ODD 6 en assurant l'accès à l'eau pour tous et surtout en sécurisant cette eau. Partant du fait qu'en 2024, 77% de la population avait accès à l'eau potable et un peu plus de 40% à un service d'assainissement de base, le panéliste a expliqué que des actions sont prévues pour améliorer cette situation. Pour ce qui concerne le

milieu urbain, il s'agit de construire des canalisations afin que les capacités de production qui sont largement au-dessus des besoins de la population puissent être améliorées.



LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL : LE MINISTRE JACQUES ASSAHORÉ KONAN APPELLE SES COLLABORATEURS AU RENFORCEMENT DE LA LUTTE

Le ministre des Eaux et Forêts, Jacques Assahoré Konan, a échangé le samedi 19 septembre 2026, à Bouaké, avec les directeurs régionaux de son ministère. Cette rencontre s'est tenue au terme de l'atelier de validation du Plan d'Action de Lutte contre la Pollution des Eaux (PALPE). Cette rencontre a permis au ministre des Eaux et Forêts d'échanger avec les directeurs régionaux de son ministère sur les recommandations issues de la réunion du Conseil National de Sécurité (CNS) dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal, et de donner des orientations pour une meilleure mise en œuvre du nouveau dispositif de lutte. A l'occasion, le ministre Jacques Assahoré a invité ses collaborateurs au renforcement de leur engagement dans la lutte contre l'orpaillage illégal et la pollution des eaux. « Nous nous sommes réunis pour analyser les recommandations faites par le CNS et leur donner des orientations pour qu'ils se mettent à la disposition des préfets qui assurent la coordination de la lutte dans le cadre du nouveau dispositif et qu'ils jouent leur partition, qu'ils soient des acteurs de premier plan dans cette lutte », a-t-il expliqué.



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : UN ATELIER EN COURS POUR MIEUX GÉRER LE PROJET ADESTRI ET FINALISER LES CONTRATS DE PERFORMANCE

Un atelier sur l'appropriation des outils de gestion du projet ADESTRI (Appui au Développement de l'Enseignement des Sciences, de la Technologie, de la Recherche et de l'Innovation) et de finalisation des contrats de performance a démarré, au Pôle scientifique et d'innovation de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), à Bingerville, le lundi 21 septembre 2026, pour prendre fin ce vendredi 25 septembre. « Quand on dit Éducation-Formation, c'est tous les trois sous-secteurs, c'est-à-dire Enseignement supérieur et recherche scientifique ; Éducation nationale, alphabétisation et enseignement technique ; et puis la Formation professionnelle. Et ces trois sous-secteurs étaient gérés par la même unité de gestion, avec des difficultés au niveau de la coordination. Très souvent, il y a eu des difficultés au niveau, par exemple, du retour d'informations. Et forcément, cela a un impact sur la mise en œuvre au quotidien des projets », a planté le décor Pr Mohammadou Mérawa, Conseiller technique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) dans ce ministère. Il s'agit, au terme de cet atelier, de finaliser les contrats de performance.



LUTTE CONTRE LE CANCER : LA CÔTE D'IVOIRE MET EN AVANT L'EXPÉRIENCE DU CNRAO À VIENNE

La Côte d'Ivoire a présenté, le jeudi 17 septembre 2026, à Vienne, son expérience dans la lutte contre le cancer, à l'occasion d'un panel organisé par l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), en marge de sa 70e Conférence générale. Invitée à partager une expérience considérée comme un exemple de réussite dans le financement et le développement de la médecine utilisant les rayonnements ionisants, la Côte d'Ivoire a été représentée par le Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO). La rencontre, consacrée aux « Success Stories in Financing the Scaling up of Radiation Medicine », a été modérée par Dr Lisa Stevens, directrice du Programme d'Action en faveur de la Cancérothérapie (PACT) de l'AIEA. L'expérience ivoirienne a notamment porté sur l'approche du CNRAO, qui place la dignité et l'accompagnement du patient au cœur de la prise en charge du cancer, tout en cherchant à réduire les obstacles financiers à l'accès aux soins. Au CNRAO, les patients confrontés à des difficultés financières peuvent bénéficier de soins avant le règlement de leurs frais, avec la possibilité d'un paiement échelonné. Cette approche vise à éviter que les contraintes financières ne constituent un obstacle à la prise en charge.

BONDOUKOU : 150 JEUNES REÇOIVENT LEURS ATTESTATIONS DE FIN DE STAGE D'IMMERSION

Cent cinquante (150) jeunes bénéficiaires du programme de stage d'immersion ont reçu, le vendredi 18 septembre 2026, leurs attestations de fin de stage au siège de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) de Bondoukou. La cérémonie était présidée par le sous-préfet de Laoudi-Ba, représentant le préfet de la région du Gontougo, préfet du département de Bondoukou. À cette occasion, le chef de l'Agence Régionale Emploi Jeunes de Bondoukou, Djahone Alphonse, a rappelé les objectifs du stage d'immersion. Initié par le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, le dispositif vise à permettre aux jeunes de découvrir le milieu professionnel pendant les vacances scolaires et universitaires. Djahone Alphonse a précisé que l'Agence Emploi Jeunes s'appuie sur son réseau de partenaires publics et privés pour accueillir les bénéficiaires. Ces derniers bénéficient d'une indemnité de mise en immersion de 45 000 FCFA. Sur les 751 jeunes bénéficiaires dans la région, 150 ont reçu leurs attestations au cours de cette cérémonie.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL : LA CNPS INVITE LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL D'ENTREPRISES À S'IMPLIQUER DANS LA PRÉVENTION

« Renforcer les capacités des Délégués du personnel en vue de leur permettre de jouer pleinement leur rôle en matière de santé et sécurité au travail au sein des entreprises à effectifs inférieurs à 50 employés ». Tel est l'objectif de l'atelier de formation organisé, le jeudi 17 septembre 2026 à Abidjan-Plateau, à l'endroit de quinze Délégués du personnel d'entreprises de moins de 51 travailleurs. Des structures non obligées d'avoir en leur sein des comités de santé et sécurité au travail. « Lorsqu'un délégué du personnel constate une situation de risque dans l'entreprise, il doit mener des actions de prévention en allant vers l'employeur pour qu'ensemble, ils puissent mettre en place des mesures visant à corriger la situation dangereuse, afin d'éviter qu'un travailleur puisse être blessé ou qu'il puisse être victime de maladies professionnelles plus tard », a dit Fabrice Yapo, Contrôleur en prévention à la Direction de la prévention de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), au nombre des formateurs.

JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA BANQUE MONDIALE : LES BÉNÉFICIAIRES DU PEJEDEC AU CŒUR DES PROJETS

Le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) prend part, les 21 et 22 septembre 2026, aux Journées Portes Ouvertes du Groupe de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire, dénommées « Open Days ». Organisé à Abidjan, l'événement offre au BCP-Emploi l'occasion de présenter les résultats et l'impact du Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC), engagé depuis 2012 aux côtés des jeunes dans leur parcours vers l'emploi, le développement des compétences et l'entrepreneuriat. Mis en œuvre par le BCP-Emploi, sous la tutelle du ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, avec l'appui financier de la Banque mondiale, selon Herman Toualy, coordonnateur du BCP-Emploi, le PEJEDEC s'inscrit dans une dynamique de 15 années d'action en faveur de l'emploi des jeunes.

ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS PUBLICS : LA CAIDP LANCE LE CHANTIER DU RÉFÉRENTIEL DES DOCUMENTS PUBLICS

Comment savoir qu'un document public existe, qui le détient et comment y accéder ? La Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP) entend répondre à cette problématique, les 24, 25 et 28 septembre, à Abidjan, avec un Référentiel National des Documents Publics (RNDP) conçu comme un outil de repérage et d'accès. Le 28 septembre étant la Journée internationale du droit d'accès à l'information publique. La CAIDP a lancé les premiers travaux de ce projet, dans le prolongement de la recommandation n°2 des Journées de l'Accès à l'Information Publique (JAIP) 2025. Pour cette première étape, la structure a choisi de s'appuyer sur l'expertise du Réseau National des Responsables de l'Information (RNRI). Présidés par Anne-Marie Konan-Payne, la présidente de la CAIDP, les travaux ont bénéficié de l'expertise de spécialistes des sciences de l'information documentaire. Il



JEUX UNIVERSITAIRES AFRICAINS 2026 : SILAS METCH DÉDIE LA PERFORMANCE DES IVOIRIENS AU CHEF DE L'ÉTAT

La Côte d'Ivoire s'est illustrée aux 12es Jeux universitaires africains qui se sont déroulés, du 8 au 18 septembre, au Caire, en Égypte. Partie avec seulement six athlètes, tous engagés dans les épreuves d'athlétisme, la Côte d'Ivoire est rentrée de son expédition avec trois médailles de bronze dont une par équipe. Une belle performance qui n'a pas laissé indifférent le premier responsable du Sport en Côte d'Ivoire, qui, au nom de la République de Côte d'Ivoire, a félicité les athlètes qui ont porté haut le drapeau ivoirien. Avec des mots bien choisis, le ministre Adjé Silas Metch a traduit la reconnaissance de l'État de Côte d'Ivoire aux athlètes et a dédié leur performance au Chef de l'État. « En même temps que je vous félicite et vous encourage, je voudrais dédier cette belle performance à son Excellence Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour son leadership inspirant et sa vision éclairée de la gestion du sport comme outil d'influence », a-t-il déclaré lors de la cérémonie qui s'est déroulée, hier, au cabinet du ministre des Sports.



JOURNÉE NATIONALE OLYMPIQUE 2026 : L'ÉTAT ET LE MOUVEMENT OLYMPIQUE MOBILISÉS POUR LA PERFORMANCE

Le développement du sport ivoirien passe par une collaboration étroite entre l'État, le Comité National Olympique de Côte d'Ivoire (CNO-CIV) et les fédérations sportives. La Journée olympique, organisée, le samedi 19 septembre 2026, à l'Espace Crystal, à Marcory, a mis en lumière cette complémentarité ainsi que les dispositifs déployés pour accompagner les sportifs, notamment les jeunes champions. Placée sous le thème « Regards croisés de l'État et du mouvement sportif olympique sur l'avenir de nos jeunes champions : objectif performance », la rencontre a permis de faire le point sur les mécanismes d'accompagnement mis en place en faveur du sport de haut niveau. Intervenant au nom du ministère des Sports, le directeur général des Sports et de la Vie Fédérale (DGSVF), Adama Doumbia, a rappelé les différentes actions engagées par l'État, depuis l'indépendance, pour contribuer au rayonnement de la Côte d'Ivoire à travers le sport. « L'épanouissement des jeunes en général, et celui des jeunes sportifs en particulier, a régulièrement été porté au rang des priorités nationales par les gouvernements successifs de la Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré.



VU SUR LE NET



COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE-BANQUE MONDIALE : LE PORTEFEUILLE ACTIF ESTIME À 6,3 MILLIARDS DE DOLLARS US, COUVRANT 25 PROJETS STRATÉGIQUES

A l'ouverture de la première édition des Journées portes ouvertes du Groupe de la Banque mondiale, le 21 septembre 2026 à Abidjan, le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, représentant le ministre du Plan et du Développement, a indiqué que la coopération Côte d'Ivoire-Banque mondiale représente un portefeuille actif de 6,3 milliards de dollars US, couvrant 25 projets stratégiques. « Le Groupe de la Banque mondiale est un partenaire stratégique de premier plan. Nous travaillons sur 25 projets actifs pour un montant de 6,3 milliards de dollars US à la fin de l'exercice fiscal 2025-2026. Ce portefeuille figure parmi les plus importants et les plus structurants dans la sous-région », a-t-il déclaré. Saluant l'excellence de la coopération entre les deux parties, le ministre Amadou Coulibaly a souligné qu'au titre de l'année 2026-2027, le taux de décaissement de la Banque mondiale est d'au minimum 32 %, avec un objectif maximum de 40 % pour optimiser l'impact des investissements, ajoutant que l'objectif est de contribuer à la création de 3 millions d'emplois au bénéfice des jeunes. Ce, en cohérence avec l'orientation du PND 2026-2030.



TRANSPORTS : TOUT SAVOIR SUR L'IMMATRICULATION DES VÉHICULES EN CÔTE D'IVOIRE, CE MARDI 22 SEPTEMBRE

L'immatriculation des véhicules en Côte d'Ivoire sera au cœur de la prochaine édition de « Tout savoir sur » (TSS), le mardi 22 septembre 2026 à Abidjan-Plateau. À cette occasion, le directeur général des Transports terrestres et de la Circulation (DGTT), Oumar Sacko, apportera des éclairages sur les procédures d'immatriculation et les principales évolutions du dispositif. Prévue à partir de 15 heures à Abidjan-Plateau, la conférence de presse sera diffusée en direct sur les plateformes numériques du Gouvernement ivoirien, notamment Facebook, X et YouTube. Les populations et les acteurs du secteur des transports sont invités à suivre les échanges et à poser leurs questions en temps réel. Organisée par le CIGG, cette rencontre permettra de revenir sur les différentes étapes de la procédure d'immatriculation, les pièces à fournir, les conditions à remplir ainsi que les dispositions applicables aux différentes catégories de véhicules. Les échanges porteront également sur les démarches relatives à l'immatriculation des véhicules importés et sur les situations particulières auxquelles peuvent être confrontés les usagers. (Source : CIGG)



RÉHABILITATION DE L'AXE KORHOGO-BOUNDIALI : UN SOUFFLE NOUVEAU POUR LE NORD IVOIRIEN

Entre Korhogo et Boundiali, le paysage routier a changé. Longue de 99 kilomètres, cette liaison qui dessert plusieurs localités du Nord ivoirien offre aujourd'hui de meilleures conditions de circulation aux usagers, après des années marquées par la dégradation de la chaussée. Cette amélioration s'inscrit dans les investissements engagés par le Gouvernement pour renforcer les infrastructures routières et faciliter la mobilité sur l'ensemble du territoire. Entre 2011 et 2024, plus de 4 000 milliards de FCFA ont ainsi été investis dans le secteur routier. Pour les conducteurs qui empruntent quotidiennement cet axe, les effets sont directement perceptibles. Adama Coulibaly, conducteur, se réjouit notamment de pouvoir effectuer plus facilement les déplacements vers Boundiali et les villages environnants, grâce à une route désormais plus praticable. L'effort engagé sur le réseau national se mesure également aux réalisations enregistrées entre 2011 et 2024 : 1 927 kilomètres de routes neuves construits et 1 967 kilomètres de routes dégradées, renforcées. Sur la même période, le réseau des routes bitumées est passé de 6 514 à 8 500 kilomètres. (Source : CIGG)



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS : L'AFRIQUE VEUT PARLER D'UNE SEULE ET MÊME VOIX A DOHA

À la clôture de la 4e et dernière Réunion préparatoire africaine pour la Conférence des Plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications (APM26-4), le jeudi 17 septembre 2026, à Abidjan, les États africains membres de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) se sont accordés autour de quarante-six (46) propositions à cinquante-deux (52) jours de la réunion de Doha (Qatar). Consensus qui fait dire au président du Conseil de régulation de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), Roger Adom, que le continent saura adopter une position commune au cours de cette réunion. « Nous sommes persuadés que l'Afrique saura parler d'une seule et même voix à Doha », a-t-il déclaré, avant de témoigner sa profonde gratitude à toutes les délégations africaines pour la bonne conduite des travaux durant ces trois jours de réflexion. Évoquant la candidature ivoirienne au Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) 2027-2030, Roger Adom a réitéré son appel aux pays africains et aux pays amis d'accorder leur confiance et leur soutien à la Côte d'Ivoire qui est une terre de paix, d'hospitalité et de dialogue.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG



www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable